

La résilience territoriale au cœur de la vie du territoire communal

Introduction

Il n'existe pas de définition unique du concept de résilience. Au départ, ce terme faisait référence à la capacité de résistance d'un corps ou d'un système lorsque ce dernier subissait une détérioration quelconque du fait d'une perturbation. Il était alors utilisé essentiellement dans des disciplines comme la physique pour évaluer la résistance des matériaux de construction. Par la suite, l'interprétation du concept de résilience fut étendue afin d'y intégrer deux volets supplémentaires : la capacité de « réparation » suite à la perturbation et la capacité « d'évolution » pour éviter ou atténuer l'ampleur de cette dernière à l'avenir. Cette extension de l'interprétation trouve son origine dans la mobilisation du concept de résilience par de nouvelles disciplines comme la psychologie, les sciences politiques ou les sciences sociales. Etudiant sous différents angles l'existence humaine, ces disciplines ont ouvert le champ d'interprétation du concept de résilience pour répondre à des réalités complexes vécues subjectivement ou collectivement au niveau humain.

La résilience territoriale, qu'elle se situe au niveau global ou local, fait partie des notions apparues suite à l'extension de l'interprétation du concept de résilience. Elle s'illustre par la capacité d'un territoire à faire face aux différentes détériorations engendrées par une crise, qu'elle soit d'ordre économique, sociale ou environnementale. En tant que premier échelon institutionnel, du fait de leur proximité avec les citoyens et de leur rôle central en matière d'ordre public, les pouvoirs locaux ont dû, doivent encore et devront affronter des situations de crise qu'ils n'auraient jamais imaginé devoir gérer. Les quelques exemples récents sont nombreux : guerre en Ukraine, crise sanitaire du covid, inondations de juillet 2021, (...).

Pour préserver au mieux le cadre de vie de leurs concitoyens, les pouvoirs locaux wallons peuvent utiliser la résilience territoriale comme boussole pour aiguiller leurs politiques et stratégies locales. Cette étape est utile pour assurer, notamment sur le long terme, la préservation du territoire communal et de ses infrastructures stratégiques. Elle est également primordiale pour initier la réalisation de projets de transition. Cet article a pour but de proposer une vision objective et cohérente du concept de résilience territoriale et de ses enjeux pour le niveau local. Après avoir défini concrètement la notion dans ses différentes dimensions, plusieurs leviers d'action seront présentés pour permettre aux villes et communes wallonnes de renforcer la résilience de leur territoire. L'exemple de la ville de Mouscron, qui s'est lancée dans un appel à projet appelé « 100 Transitions », viendra illustrer concrètement ce qu'on entend par « la transition ».

La résilience territoriale au cœur des politiques locales

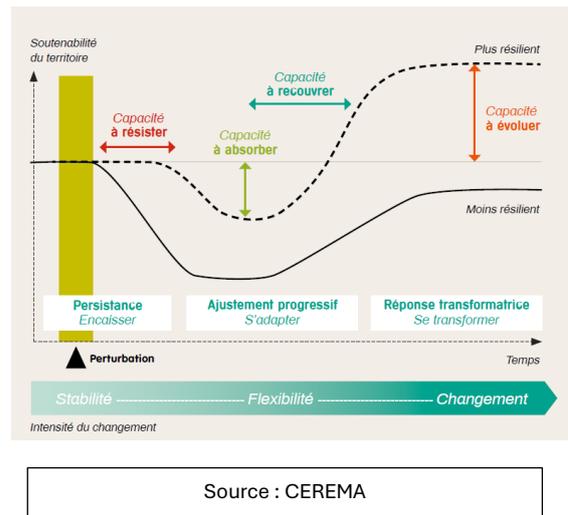
1. Définition

La résilience territoriale se définit comme «**la capacité d'un territoire à résister et absorber une perturbation initiale, à recouvrer son état initial, voire à évoluer, pour renforcer sa capacité à résister à une perturbation**». Cette caractéristique est présente dans chacun des territoires mais varie en fonction de ces spécificités (situation et caractéristiques géographiques, organisation du territoire, ...).

On distingue plusieurs dimensions qui caractérisent ensemble la résilience d'un territoire :

- « La résistance et l'absorption d'une perturbation »

La capacité de résilience d'un territoire implique qu'il est capable d'affronter une perturbation et de ne pas en subir de dommages irréversibles. Le concept de résilience s'applique largement à l'ensemble des perturbations que le territoire pourrait subir (exemple : catastrophes naturelles, accidents de la route, attentat terroriste, ...). Il peut également absorber les conséquences de la perturbation grâce aux ressources et mécanismes de gestion d'urgence qu'il a à sa disposition.



- « Le retour à son état initial »

Un territoire fait preuve de résilience si, après avoir subi une perturbation, il dispose des moyens nécessaires pour rétablir son état d'origine. Cela signifie qu'il est capable de mettre en place des politiques de reconstruction visant à réparer ou réhabiliter les infrastructures ainsi que les conditions de vie sur son territoire.

- « Le renforcement de sa capacité de résistance à la perturbation »

La résilience ne se limite pas au simple retour à l'état initial (avant la perturbation). Elle implique également pour le territoire d'apprendre de ses expériences et de mettre en place des mesures visant à améliorer sa résistance aux perturbations futures. Cela s'illustre, par exemple, par la mise en conformité des infrastructures par rapport aux vulnérabilités du territoire ou par la mise en place d'une politique de planification d'urgence/prévention plus efficace.

2. Pourquoi parler de résilience territoriale aujourd'hui ?

Cette faculté est un enjeu crucial lorsque le territoire traverse une perturbation qui met en difficulté une partie ou l'ensemble du territoire. Vu la fréquence croissante de perturbations d'ampleur (inondations, crise sanitaire, ...), il devient de plus en plus indispensable pour les territoires locaux de mieux appréhender la résilience de leur territoire et de l'intégrer comme boussole aiguillant les politiques et stratégies locales. Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer totalement la capacité de résilience d'un territoire avant la survenance d'une crise. En effet, on ne peut pas prévoir à l'avance la nature de cette dernière, le moment où elle va apparaître et l'ampleur des dégâts qu'elle fera subir au territoire.

3. Comment agir pour améliorer la résilience de mon territoire ?

La résilience d'un territoire peut évoluer si les acteurs du territoire agissent en amont de la survenance d'une crise sur les différentes dimensions qui la caractérisent.

Pour la première dimension, les pouvoirs locaux peuvent agir sur la robustesse de leur territoire. Ce concept, lié à la résilience territoriale, permet d'évaluer la capacité d'un territoire à résister et absorber les chocs en ne subissant pas de dommages importants. Cette solidité structurelle s'illustre par exemple par la construction d'infrastructures pensées pour résister aux inondations, par la mise en place d'une politique de gestion de crise efficace, par la reconnaissance et le

soutien aux initiatives solidaires, par la diversification des ressources à disposition en cas de crise et par la valorisation des ressources disponibles au niveau local.

Pour agir sur **la deuxième dimension**, les villes et communes wallonnes peuvent prévoir un budget spécifique dédié au financement de travaux ou d'initiatives pour lutter contre les vulnérabilités de son territoire. Il permettra de débloquer rapidement des moyens financiers pour apporter une aide matérielle urgente aux citoyens touchés, ou pour mettre en œuvre les travaux nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

Enfin, les pouvoirs locaux peuvent agir sur **la troisième dimension** en mobilisant le concept de résilience territoriale comme boussole pour guider les politiques et stratégies locales. Adopter ce type de démarche peut permettre notamment de sensibiliser les acteurs du territoire (citoyens, agents communaux, entreprises, ...) aux enjeux liés à la résilience, d'initier un diagnostic des forces et faiblesses de son territoire et d'adopter une vision « long terme » par rapport à l'adaptation du territoire à ces crises.

4. Des outils régionaux pour accompagner les pouvoirs locaux

Chaque territoire disposant de ses propres spécificités, il est important de noter que l'appropriation des trois dimensions de la résilience territoriale doit se faire en fonction des réalités et capacités locales. Pour accompagner les pouvoirs locaux, la Wallonie va mettre à disposition très prochainement des cartes où seront représentés les principaux risques accentués par le changement climatique pour le territoire wallon (inondations, sécheresse, feux de forêt, ...). Le niveau de détails de ces cartes permettra d'avoir une vue précise sur la situation de chacune des communes. Cela constituera donc un outil d'aide à la décision essentiel pour les pouvoirs locaux désireux de renforcer la capacité de résilience de leur territoire. Elles seront disponibles au courant du mois de juin sur le site de [l'AWAC](#).

En parallèle, l'IWEPS (l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) a mis à jour [l'ISADF](#) (c'est-à-dire l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux). Cet indicateur permet d'évaluer l'accès réel de la population wallonne aux 13 droits fondamentaux via 148 indicateurs déclinés localement. Ces droits fondamentaux (l'alimentation, l'environnement, le logement, ...) sont également des leviers stratégiques permettant de construire un territoire plus résilient.

Le premier sommet européen sur la résilience à Liège

Le 8 et 9 février 2024 s'est tenu à Liège le premier sommet européen sur le thème de l'adaptation face aux effets du changement climatique et des solutions s'appuyant sur les principes de résilience. Plus d'un millier de participants de tous les horizons (organisations de la société civile, acteurs locaux, représentants politiques d'autorités locales ou internationales, ...) ont répondu présent.

Pendant deux jours, ces participants ont pu assister à une dizaine d'ateliers au choix, à des visites de terrain et à deux séances plénières afin d'aboutir à une déclaration commune (dite « déclaration de Liège »). Cette dernière, signée notamment par l'Union des villes et des communes de Wallonie (UVCW) et son association faitière européenne, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a pour ambition de servir de feuille de route ambitieuse pour de futures négociations en vue de renforcer les politiques européennes attachées aux questions de lutte contre le changement climatique et la résilience territoriale.

Lien vers la déclaration : <https://www.climate-chance.org/sommets-coalitions/declarations-collectives/declaration-liege-adaptation-changement-climatique/>

Unie dans la diversité

Mme Doris Quadflieg, au nom de la conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Verviers lors du sommet de Liège

« Mesdames messieurs,

Cela fait près de 2500 ans que dans notre vieille Europe, des citoyens se rassemblent pour partager des récits, des histoires qui donnent sens à ce qu'ils construisent ensemble. Permettez-moi d'inscrire modestement ces quelques mots dans la poursuite de cet héritage.

C'est donc l'histoire d'un drame. C'est l'histoire d'un été.

Cet été-là, l'été 1995, Chicago est frappé par des vagues de chaleurs qui seront la cause de 739 décès. Dans la troisième métropole des États-Unis, 739 personnes sont littéralement mortes de chaud, de soif à une époque et dans un pays qui aurait pu leur éviter cette fin tragique.

Cet été-là, à Chicago, des personnes sont décédées du climat, de leur âge et de leur situation de pauvreté. Mais en faisant l'autopsie de ce drame, le sociologue Eric Klinenberg découvre un aspect surprenant : dans les quartiers de North et de South Lawndale, on retrouve le même profil socioéconomique, les mêmes courbes démographiques, le même climat bien sûr et pourtant, on meurt bien plus au Nord qu'au Sud. Alors quelle différence se demande le chercheur ? South Lawndale est comme un petit village : les associations, les églises et les petits commerces font que les gens s'y connaissent. Au Nord, en revanche, les rues désertes, les bâtiments abandonnés, la rotation élevée des habitants fait qu'on s'y côtoie à peine et qu'on y mourra, cet été-là, dans la solitude d'un quartier délaissé.

C'était un autre été. C'était l'été 2021 dans notre vallée de la Vesdre. Cet été-là, dès le lendemain des inondations meurtrières, la solidarité chaude de l'Europe entière s'est exprimée. Passés les tragiques premiers instants de chaos et de peine, on a vu se nouer, se renouer les fils d'un réseau de solidarité. C'est un réseau qui a tissé, en un temps record, des filets de sécurité. Pour dégager les décombres, pour nourrir les estomacs vides, pour panser les blessures et pour reloger les sinistrés, pour rendre à chacun sa dignité, le réseau de fils s'est resserré.

C'était la solidarité chaude et spontanée des premiers instants, c'est devenu, le temps passant, une solidarité structurée, organisée et durable. Aux citoyens, aux entrepreneurs et aux associations, se sont adossées les communes, les provinces, les Régions, l'État belge et une Union Européenne qui ensemble, ont formé un maillage. Ce sont de tels maillages qui font la robustesse, mais aussi le charme d'un territoire.

Pour être authentique, pour tenir dans le temps et rester un gage de solidité, ce maillage que je viens d'évoquer ne pourra jamais se départir d'une connaissance profonde, intime et interpersonnelle du territoire sur lequel il s'accroche. C'est ce que nous apprend l'histoire de Chicago. Sans communautés locales fortes, sans voisins qui se connaissent par leurs prénoms, les mécanismes de redistribution, les moyens coalisés de tout un continent ne peuvent rien.

Faire réseau, faire maillage, c'est dialoguer de manière constante,

entre riverains d'un même fleuve et de ses affluents,

entre bourgmestres et échevins d'un même arrondissement

et des plus hautes instances jusqu'aux plus modestes groupements.

Car si l'Europe est unie, c'est d'abord et avant tout dans la diversité.

C'est à la confiance et à la simplification que nous invitons cette Europe qui pourra nous renforcer. Aujourd'hui nous voulons dire à l'Europe : si vous souhaitez avoir l'audace et le courage d'une vision à long terme, vous pourrez compter sur nous. Si vous poursuivez l'ambition de prendre soin de la santé de tous, la santé de nos agriculteurs, celle de nos aînés, de nos enfants qui sont parmi les plus fragiles, vous pourrez compter sur nous. Pour prendre soin de nos sols et de nos cours d'eau durement éprouvés, vous pourrez compter sur nous. Nous répondrons présent à chaque rendez-vous ambitieux que nous fixera l'Europe.

Nous serons dignes et debout, pas comme les moutons obéissants d'un riche passé lainier, mais comme les bergers et les tisserands plein de bon sens qui des vallées à la Vecquée et du plateau jusqu'à Verviers, réseautent, résonnent et tissent, de fils de chaînes en fils de trames, le visage nouveau de l'arrondissement de Verviers. »

Bonne pratique : l'appel à projet « 100 Transitions » (Mouscron)

S'intéresser à la résilience territoriale permet d'évaluer et d'améliorer la capacité d'un territoire à absorber, résister et évoluer après la survenance d'une crise. On peut citer différents projets locaux illustrant cette capacité : l'aménagement des berges le long d'un cours d'eau pour faire face aux inondations, la construction d'une nouvelle caserne de pompiers pour répondre plus rapidement aux urgences ou la mise en place de procédures d'urgences en cas de crise.

D'un autre côté, les pouvoirs locaux ont la possibilité de mettre en place des initiatives permettant de transformer durablement leur territoire. Les « transitions » sont des processus de changement qui invitent les acteurs locaux à repenser leurs modes de fonctionnement dans une optique de développement durable. Ils ont pour but de répondre aux vulnérabilités du territoire en proposant des solutions innovantes. Ces initiatives sont dès lors essentielles pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elles sont reliées à la résilience du territoire car elles ont besoin d'un cadre de vie résilient pour pouvoir évoluer et donner des résultats.

En tant que pouvoirs publics en première ligne, les villes et communes wallonnes disposent de liens précieux avec les acteurs de leur territoire pour mettre en place ou soutenir des projets de ce type. Vous trouverez ci-dessous un exemple concret de mise en place de projets de transition.

- ✓ **Présentation de l'appel à projets « 100 Transitions » de la ville de Mouscron (par la cellule environnement de Mouscron)**

Pouvez-vous nous présenter l'appel à projet « 100 transitions » mis en place par votre commune ? Quels sont ses objectifs ?

Avec l'appel à projets « 100 Transitions », la ville de Mouscron souhaite soutenir les citoyens Mouscronnois prêts à initier des projets concrets en faveur de la transition écologique et sociale à Mouscron. En 2024, un budget de 20.000€ a été mis à disposition. Au-delà du jeu de mots, nous avons choisi le nom « 100 Transitions » en référence à la multiplication des initiatives citoyennes. Nous

APPEL À PROJETS 100 TRANSITIONS MOUSCRON

VOUS AVEZ UNE IDÉE, MAIS IL VOUS MANQUE LE BUDGET ?
PROPOSEZ & CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET !

Envie de développer un projet collectif ?
D'aménager votre quartier ?
De proposer une initiative de transition à Mouscron ?

C'EST QUOI UN PROJET PARTICIPATIF DE TRANSITION ?
Un projet d'utilité publique visant à créer un futur plus durable.
Une manière d'améliorer votre rue, votre quartier ou votre ville et d'encourager les initiatives citoyennes.

FORMULAIRE DE CANDIDATURES
disponible sur www.mouscron.be et via la Cellule Environnement
DATE LIMITE : 26 NOVEMBRE 2023 !

CONCRÈTEMENT
• UN SOUTIEN FINANCIER
• UN ACCOMPAGNEMENT
• DE LA VISIBILITÉ

CELLULE ENVIRONNEMENT
@ transition@mouscron.be
☎ 0561 860 750
📍 63 Rue de Courtrai
7100 Mouscron

• D'INFOS : WWW.MOUSCRON.BE [MOUSCRONTRANSITION](https://www.facebook.com/MOUSCRONTRANSITION)

encourageons les mouscronnois à proposer des projets collectifs en lien avec la transition au sens large : environnement, éducation, santé, alimentation, bien-être,... Tous les domaines liés aux Objectifs de Développement Durables (ODD) peuvent être proposés. Depuis 2019, 19 projets citoyens ont été financés et concrétisés grâce à l'appel à projets. La grande majorité concerne le développement d'espaces verts : potager, école du dehors, forêts urbaines, verdurisation de points d'apport volontaire etc. C'est très positif, mais nous espérons que les autres secteurs pourront être explorés lors des prochaines éditions.

- **Comment se matérialise le soutien de la commune dans la mise en place des projets (de la constitution du dossier à la réalisation finale) ?**

Notre objectif est d'être à la disposition de toutes les personnes qui ont des idées à proposer, pendant et en dehors de l'appel à projets. Nous souhaitons pouvoir les conseiller et les aider à définir leur projet. Nous pouvons préciser le soutien que la Ville peut apporter, mettre les personnes en réseau, proposer des partenariats. Notre porte est toujours ouverte !

Pour l'appel à projets, concrètement, les participants proposent leur idée via un formulaire où ils décrivent le projet, les étapes, le budget, les partenaires, etc. Ils doivent ensuite présenter leur dossier devant un jury composé d'un représentant de chaque parti politique et de la Cellule Environnement. Ils sont jugés sur l'originalité, le lien avec la transition et la faisabilité. Le budget est divisé entre les projets sélectionnés. Nous les finançons et nous les accompagnons dans la concrétisation, mais ce sont les citoyens qui doivent s'investir pour réaliser l'initiative et assurer son suivi par la suite. Par exemple, ce sont eux qui doivent faire les appels d'offres pour les marchés publics. Ça permet d'expérimenter la réalité à laquelle nous sommes soumis en tant qu'administration.

- **Pouvez-vous citer quelques exemples concrets de projets qui ont été mis en place jusqu'à présent et expliquer en quoi ils contribuent aux objectifs de développement durable ?**

Bien sûr ! Voici quelques exemples :

- ✓ Les Baluchons verts (2023) : création de sacs d'activités clés en main. Chaque sac développe une thématique (bout de bois, ver de terre, tawashi,...) et contient tout le matériel pour réaliser l'activité. Ils permettent d'apprendre et d'expérimenter en famille des pratiques en matière de respect de l'environnement et d'écologie quotidienne. Les sacs sont à emprunter gratuitement. Ce projet est en lien avec les ODD 4, 10 et 11.
- ✓ Le Projet culotté (2023) : un groupe d'une classe de 6e secondaire souhaitait distribuer des protections hygiéniques durables. Nous avons réalisé un sondage pour connaître l'intérêt du public. Il y a eu un réel engouement. Ils ont finalement permis de distribuer 200 kits d'essai de culottes menstruelles. Une belle initiative pour montrer aux jeunes que leurs idées peuvent se concrétiser, une façon de sensibiliser à la réduction des déchets et de lever le tabou. Les porteurs de projets étaient mixtes (1 fille et 2 garçons), c'était d'autant plus symbolique. Ce projet est en lien avec les ODD : 3,5 et 12.
- ✓ Rucher-école (2024) : collaboration entre le potager urbain bio de l'Epinette et l'ICET, école secondaire voisine. Ils ont proposé la construction d'un rucher pédagogique et la mise en place d'une initiation à l'apiculture pour les élèves de la section environnement.

Ce projet permet de sensibiliser à l'importance de la biodiversité, permet d'apprendre un savoir-faire, développe une collaboration entre des collectifs voisins. Ce projet est en lien avec les ODD : 4, 11 et 15

Ce qui est intéressant, c'est qu'on remarque de plus en plus de collaborations. Notre public se mobilise pour développer de nouvelles initiatives. Ça rencontre notre objectif de mettre les gens en réseau. Notre volonté est également de pouvoir toucher de nouveaux publics, avec une communication et des prises de contact plus ciblées.

- **Quels sont vos projets pour la suite ?**

En 2025, nous nous consacrons au développement d'un nouveau projet « La Maison de la Transition ». Elle s'installera dans un bâtiment passif de la ville. Le but sera d'y proposer une grande diversité d'activités : ateliers pratiques, rencontres thématiques, ciné-débat, réunions de collectifs, etc. Celles-ci seront proposées par la Cellule Environnement, mais aussi des partenaires et collectifs citoyens pour faire vivre le lieu et développer un maximum de thématiques.

Un appel à projets sera relancé fin d'année pour une concrétisation en 2026. Nous proposerons des rencontres en amont pour accompagner l'élaboration des projets.

Conclusion

La résilience territoriale fait partie des notions essentielles à intégrer dans les stratégies et politiques communales. Le contexte mondial globalisé et instable doit inviter les pouvoirs locaux à réfléchir aux vulnérabilités de leur territoire et à leur capacité à absorber, résister et évoluer après la survenance d'une crise. Cette réflexion s'avère d'autant plus nécessaire que les effets liés au changement climatique se font de plus en plus ressentir (sécheresses, inondations, ...). Cet article est une première étape pour permettre aux pouvoirs locaux de mieux appréhender le concept de résilience territoriale et ses enjeux. Quelle soit rurale ou urbaine, une commune peut facilement initier un diagnostic de son territoire grâce aux outils régionaux disponibles. Grâce au lien de confiance privilégié qu'elles disposent avec ses citoyens, elle peut également mettre en « œuvre » des projets de transition pour développer durablement son territoire tout en renforçant plusieurs dimensions de la résilience de ce dernier. L'exemple de la ville de Mouscron et de l'appel à projet « 100 Transitions » illustre parfaitement l'utilité d'entrer dans ce genre de dynamique.